

# Le rond-point qui fâche !

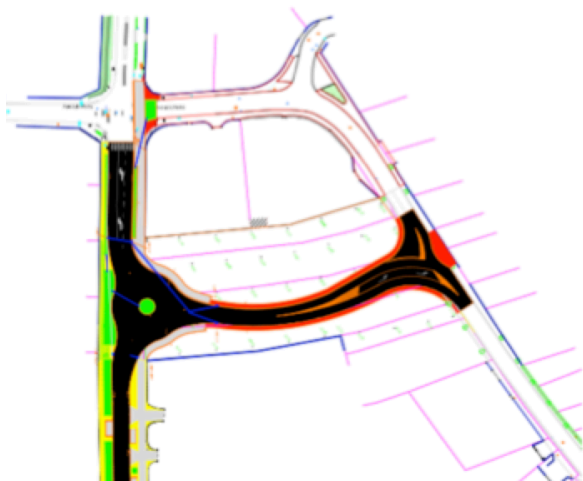
Le jeudi 11 octobre 2018, publié par le journal SUD-OUEST, la municipalité de Vaux-sur-Mer conduite par Danièle Carrère, a lancé un appel public à la concurrence pour la réalisation « **des travaux de VRD : réaménagement du boulevard du Général De Gaulle, la création d'une nouvelle voie d'accès et son raccordement par la création d'un carrefour giratoire** ».

## Historique

Cette nouvelle voie d'accès et son raccordement par un carrefour giratoire situé sur un terrain de 3611 m<sup>2</sup> acquis par la commune en **2011** pour la somme de **653.554,89 €** (180,98 € le m<sup>2</sup>) relèvent d'un projet initial de desserte pour l'urbanisation du secteur des Rentes.

Or, dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme en cours, le secteur des Rentes ne serait plus ouvert à l'urbanisation. En conséquence, l'emprise de ce projet de desserte se limiterait désormais à la densification dite des « dents creuses » imposée par la loi pour la réalisation de logements.

Extrait du plan d'appel d'offre



Ainsi, parallèlement au projet de rond-point, un opérateur s'est alors proposé d'acheter la moitié du terrain au prix net vendeur de **20.000 €** (10,95 € le m<sup>2</sup>) pour la construction de 8 logements sociaux.

Cette proposition a été approuvée par la majorité municipale le 20 septembre 2018.

Cette nouvelle jonction apparaît désormais comme un projet qui a perdu sa vocation initiale, devenant **inutile et coûteux** alors qu'un simple aménagement suffirait.

## Un projet inutile et coûteux : pourquoi ?

### Inutile

Situé à proximité - 55 mètres - d'un croisement de voiries sécurisé par des feux tricolores existants donnant satisfaction et ne suscitant aucun bouchon, même en saison estivale, la création de voie nouvelle contribue à l'artificialisation des sols par le doublement et l'allongement de la voirie transformée alors en voie sans issue.

### Coûteux

Incluant la dépense initiale pour l'acquisition de 3611 m<sup>2</sup> et le futur coût des travaux de la voirie nouvelle et du giratoire, l'ensemble dépasserait le **million d'euros**, voire **1.500.000 €** selon le résultat de l'appel d'offre consultable à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Considérant ce projet de **rond-point inutile et coûteux**, le groupe municipal **VAUX-SUR-MER AUTREMENT**, interviendra auprès de la majorité municipale en recommandant de surseoir à cette dépense et d'engager un meilleur usage de l'argent public.

**VAUX-SUR-MER  
AUTREMENT !**

[www.vaux-sur-mer-autrement.info](http://www.vaux-sur-mer-autrement.info)